

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

n° 12 LA LETTRE  
D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
MARS 2017

# Orléans Métropole

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)



ÉDITO

## TEMPS DE PAUSE

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et par souci de prudence et de neutralité (articles L 52-1 et L 52-8 du Code électoral), la parution de l'éditorial du président de la communauté urbaine Orléans Métropole est suspendue.



Créé en septembre 2015, le service Emploi d'Orléans Métropole est installé dans la Maison de l'emploi, à Orléans, quartier La Source. Son équipe est à l'écoute des besoins des entreprises du territoire.

2

**SERVICE EMPLOI**

À l'écoute des entreprises du territoire

3

**ASSAINISSEMENT**

Un règlement plus lisible et synthétique

**DÉCHETS**

Et si on adoptait un composteur ?

4

**FORMATION**

CFA nommé aux Assises du journalisme

**TRIBUNES LIBRES**

**INFOS PRATIQUES**

**ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ**

Naturellement Val de Loire

# Au service des employeurs sur le territoire



EMPLOI

Créé en septembre 2015, le service Emploi d'Orléans Métropole est installé dans la Maison de l'emploi, à La Source. Il compte une équipe de sept personnes et demie, à l'écoute des besoins des entreprises du territoire.

**L**a demie, c'est moi, s'amuse Stéphanie Pronine! Je suis pour moitié responsable du service Emploi, pour l'autre directrice de la Maison de l'emploi. » Voilà comment on organise une équipe qui gagne: en rassemblant les forces. « Surtout, ne pas se diluer, ajoute Philippe Leloup, vice-président d'Orléans métropole, chargé de l'emploi. Une sorte de cavalerie légère, habile et fluide, qui connaît son terrain et peut réagir vite aux sollicitations. »

Les sollicitations des petites entreprises (TPE et PME) sont la priorité. Celles qui n'ont pas les moyens techniques, humains ou financiers d'effectuer seules leurs recherches. « Les petites entreprises sont souvent démunies quand elles cherchent à recruter un profil particulier ou à constituer une équipe opérationnelle », explique Stéphanie Pronine. La mission du service Emploi est alors de

mettre les gens en relation. Il sollicite ses contacts: associations de quartier, collectivités, services sociaux, voire sponsors d'équipes sportives, et actionne les outils économiques les plus efficaces. En somme, il contribue au développement de l'emploi dans la métropole et fait en sorte que les entreprises y trouvent les éléments de leur expansion.

## RÔLE DIFFÉRENT DE PÔLE EMPLOI

« Mais qu'on ne se méprenne pas, insiste Philippe Leloup, nous ne venons pas en doublon de Pôle emploi. Nous ne faisons pas le même métier. Nous travaillons ensemble par le biais d'une convention, ce qui rend nos actions plus efficaces, mais nous gardons chacun nos spécialités et nos savoir-faire ». En effet, l'agence nationale travaille sur la base de son fichier de demandeurs d'emploi, tandis que le service Emploi répond aux de-



## Agenda de l'emploi

### Les Rendez-vous emploi

le 16 mars au parc des Montées, à Orléans (accueil dans l'enceinte du RCO), à l'attention des entreprises du parc et des alentours (BTP, services à l'entreprise, automobile, industrie...), de 16h à 20h.

### Forum UIMM

le 22 mars à la CCI du Loiret, place du Martroi à Orléans, dans le cadre de la Semaine de l'industrie. À partir de 9h, scolaires et étudiants, et dès 13h30, grand public, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion.

« **Objectif Apprenti'stage** » le 29 mars, salle Pellicier à Orléans, en partenariat avec Pôle emploi, de 13h à 17h (stages, contrats de professionnalisation et d'apprentissage). -> Pour trouver un stage ou un contrat en alternance, déposez votre CV sur le portail [objectifapprentistage.fr](http://objectifapprentistage.fr)



mandes des entreprises de son territoire, par exemple en diffusant sur son réseau de services locaux des informations, alertes, offres ou demandes. Les membres de l'équipe sont ainsi des facilitateurs. Ils aident les entreprises à trouver le profil recherché, donnent un coup de pouce aux demandeurs d'emploi qui galèrent, trouvent la formation idoine pour aider à transformer un CDD en CDI.

## DE LA DENTELLE

La communauté urbaine et ses 22 communes comptent 22 000 entreprises qui ont toutes la même ambition: se développer. En 2016, le service Emploi a accompagné 77 d'entre elles, comme le logisticien Deret qui cherchait une dizaine de manutentionnaires. Agir vite rime souvent avec réussite. « Tout commence par un entretien approfondi avec

le DRH de l'entreprise pour comprendre la demande, explique Stéphanie Pronine. Nous faisons ensuite la promotion de l'offre dans nos réseaux en la diffusant auprès de nos acteurs partenaires, dont Pôle Emploi, bien sûr. Cela permet de ne récupérer que des CV ciblés. Puis, dans une même journée, nous organisons une information collective auprès des candidats, suivie d'un entretien de pré-sélection. Nous donnons les CV retenus à l'employeur, qui peut alors faire un job-dating. » Le demandeur d'emploi ne se mobilise qu'une demi-journée, et l'entreprise ne rencontre que les candidats dont le profil coïncide avec l'offre. L'efficacité tient donc à la précision des informations, à la sélection des profils et à l'écoute des acteurs du territoire. Quand les gens se connaissent, ils se comprennent mieux et font un travail de dentellière. ■ STÉPHANE DE LAAGE

# Un règlement plus lisible et synthétique

## ASSAINISSEMENT



**V**ous l'avez reçu ces jours-ci dans votre boîte aux lettres ou cela ne saurait tarder : le nouveau règlement du service public d'assainissement collectif (évacuation des eaux usées et pluviales) est en cours de distribution dans les 22 communes. Rédigé de manière pédagogique et synthétique, le document a été adopté en juin 2016 par l'Agglo, aujourd'hui Orléans Métropole, laquelle assure en direct ou par délégation à la société Sera (groupe Suez) l'entretien des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire.

Concrètement, ce règlement définit les obligations mutuelles du service de l'assainissement et de l'abonné ; il prend également en compte l'évolution de la réglementation au niveau national, ainsi que les changements d'exploitant intervenus le 1<sup>er</sup> mai 2016. D'où la nécessité d'éditer ce nouveau document. Pour y voir plus clair, le règlement est « rangé » en chapitres portant notamment sur le service apporté à l'utilisateur, le contrat, la facturation, le raccordement, les contacts qui permettent d'accéder rapidement aux interlocuteurs compétents ou encore les spécificités comme les eaux de piscine... Le tout agrémenté de définitions : « eaux usées domestiques » et « eaux pluviales », par exemple.

Orléans Métropole profite de cette distribution pour attirer l'attention sur l'utilité du clapet anti-reflux d'eaux usées en cas d'inondation comme celles qui se sont produites en mai-juin 2016. Et pour rappeler aussi les ravages provoqués par les lingettes jetées dans les toilettes, qui encrassent et obstruent les réseaux d'assainissement. Sans parler de l'impact sur l'environnement !

**Pour tout renseignement : direction du Cycle de l'eau et des Réseaux d'énergie, au 02 38 78 49 49 ou [infos.assainissement@orleans-metropole.fr](mailto:infos.assainissement@orleans-metropole.fr)**

## GESTION DES DÉCHETS

# Et si on adoptait un composteur ?

**L**e compost « fait maison » est simple, économique et écologique. Il permet de nourrir son jardin tout en faisant maigrir sa poubelle. Il a des vertus pédagogiques et ludiques lorsqu'on le pratique, par exemple, en famille. Depuis 2003, Orléans Métropole est fortement mobilisée en faveur de la réduction des déchets, à travers un faisceau d'actions qui passent, entre autres, par la formation au compostage et par l'équipement en matériel. Quelque 16 500 familles en sont aujourd'hui équipées, et une nouvelle campagne s'ouvre pour élargir ce cercle. Deux types d'ateliers sont proposés entre le 18 mars et le 6 avril, pour « coller » au mieux aux usages et aux aspirations des intéressés. En détails :

- **une formule « pratique »** d'1h30 pour s'initier au compostage, en intérieur (partie théorique) et en extérieur, avec observation d'un compost en activité, démonstration des gestes indispensables... Ces rendez-vous sont programmés les mercredis et samedis, en matinée ou dans l'après-midi ;
- **une formule « rapide »** de 45 mn pour acquérir la recette et les bons gestes. Les ateliers ont lieu les mardis et jeudis, en fin de journée ou le soir.

À l'issue des ateliers, Orléans Métropole remet gratuitement le guide du compostage et des fiches conseils, ainsi qu'un composteur. Les ateliers sont accessibles sous conditions : habiter le territoire métropolitain et ne pas posséder déjà un composteur de l'Agglo. **Il est nécessaire de s'inscrire via le formulaire disponible sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr) ou au 02 38 56 90 00.**



## HANDICAP

# Aide à la mobilité

Depuis le 1<sup>er</sup> février, Orléans Métropole et le collectif Handicap visuel mettent à disposition des personnes malvoyantes ou aveugles des boîtiers de déclenchement des balises sonores. Concrètement, cette télécommande permet d'activer à distance les feux piétons équipés de balises sonores, ainsi que les balises de localisation présentes dans certains espaces publics (gare d'Orléans et place du Martroi). Sur le réseau TAO, les stations de tram et les principaux arrêts de bus sont dotés de ce dispositif qui permet d'accéder en audio aux informations affichées sur les panneaux.



Les boîtiers sont disponibles gratuitement auprès du collectif Handicap visuel : 06 86 56 23 05 ou [chvlr@outlook.fr](mailto:chvlr@outlook.fr). Se munir d'un justificatif de domicile (cet équipement s'adresse aux habitants d'Orléans Métropole), de la carte d'invalidité ou d'un certificat médical ophtalmologique.

## DÉCHETTERIES

### Changement de saison

De mars à octobre, les déchetteries élargissent leurs horaires d'ouverture :

- le lundi de 14h à 18h30,
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- le dimanche de 9h à 13h.

Pour rappel, l'accès doit se faire au minimum 1/4 d'heure avant la fermeture afin de disposer d'un temps suffisant pour décharger. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

## MOBILITÉ

### Ateliers participatifs

La concertation sur les usages et les solutions aux besoins de transports en zone périurbaine (où la fréquentation est moins dense), ouverte en décembre dernier par Orléans Métropole, se poursuit avec un quatrième et dernier rendez-vous, le lundi 27 mars à 19h à la médiathèque d'Orléans. Au programme, la restitution des ateliers et les solutions de mobilité qui pourraient être testées dans la métropole.

# Nominés aux prix « Éducation aux médias et à l'information »

La remise des prix « Éducation aux médias et à l'information » aura lieu le 15 mars, lors des Assises du journalisme à Tours. Mais quel que soit le résultat, les apprentis du CFA Orléans Métropole, nominés pour le « prix Touraine-région Centre-Val de Loire », retiendront d'abord l'expérience intense et formatrice vécue tout au long de l'année 2016. Tout est parti d'une initiative du CFA de mettre la vingtaine d'apprentis bac pro « Accueil, relation clients et usagers » et « Services de proximité et de vie locale » sur la voie de journalisme, non pas pour les orienter vers un nouveau métier mais dans une optique citoyenne d'éducation aux médias, « pour découvrir, développer l'esprit critique, confronter les points de vue » et se frotter à la réalité des métiers de l'information.

Guidés par des journalistes professionnels de France Bleu Orléans, Apostrophe 45 et par l'association C comme à la radio, ils ont choisi de traiter cinq sujets d'actualité sous forme de reportages radiophoniques, réunis dans *Un an d'actu, l'émission*, enregistrée le 7 juillet 2016. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas versé dans la facilité en s'intéressant à l'affaire Jacqueline Sauvage, à la loi Travail ou encore aux dérives des réseaux sociaux.

Dans leur journal de bord, ils ont consigné les différentes étapes de chaque reportage, de la recherche



© JÉRÔME GRELET

documentaire au choix de l'angle, des interviews à l'écriture. Un cheminement qui leur a même valu un article sur *lemonde.fr* ! Du côté des apprentis comme de celui des encadrants, cette expérience a modifié, enrichi leur vision : celle des médias et de l'exigence journalistique pour les premiers, des jeunes et de leur appétence pour l'information pour les seconds. Une aventure humaine et professionnelle qui vaut toutes les récompenses...

À écouter sur [cfaetmedias2016.blogspot.fr](http://cfaetmedias2016.blogspot.fr)

**Une expérience enrichissante à tous les niveaux et pour tous les participants.**

Jeudi 13 avril 2017,  
à 18h, centre municipal d'Orléans

## SCOT : LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Orléans Métropole révisé son Schéma de cohérence territoriale (Scot) et organise des temps d'information et d'échanges sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) reflétant les ambitions stratégiques pour le territoire. Une réunion publique est programmée les lundi 27 février à 19h, à la médiathèque d'Orléans. S'ensuivra une nouvelle étape dédiée au document d'orientations et d'objectifs.

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) (Scot)

## HOMMAGE À XAVIER BEULIN

Exploitant agricole, Pdg du groupe Avril et président depuis 2010 de la FNSEA, Xavier Beulin, 58 ans, est décédé brutalement, dimanche 19 février. Interlocuteur privilégié des acteurs publics, Xavier Beulin, originaire de Donnery, était très investi localement, en tant que président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et du Conseil de développement d'Orléans Métropole. Il était à l'initiative, avec Emmanuel Vasseneix, Pdg de la Laiterie de St-Denis de l'Hôtel, d'Open agrifood Orléans, dont c'était la 3<sup>e</sup> édition en novembre 2016, et du projet de campus AgreenTech Valley.



En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et en accord avec les groupes siégeant au conseil de la communauté urbaine Orléans Métropole, la parution des tribunes est suspendue.

